



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 01573

Numéro SIREN : 792 702 359

Nom ou dénomination : T&G DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 09/03/2017 sous le numéro de dépôt 4959

**DECLARATION DE REGULARITE ET DE CONFORMITE**

Le présent acte a été  
déposé au Greffe du  
Tribunal de commerce  
de Bordeaux

Le - 9 MARS 2017

sous le N°..... 4959.....

**LES SOUSSIGNEES :**

**T&G DISTRIBUTION**, Société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 euros, dont le siège social est situé 20 rue Jean Duvert – 33290 BLANQUEFORT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 792 702 359, représentée par son Président, la société BERKEM DEVELOPPEMENT, elle-même représentée par son Président Monsieur Olivier FAHY dument habilité à l'effet des présentes,

**ET**

**La société PEINTURES BRAY CHARNELET**, société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros dont le siège social est 9 rue de la Poterie, 93200 SAINT DENIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 332 278 563, représentée aux présentes par son Président, la société BERKEM DEVELOPPEMENT, elle-même représentée par son Président Monsieur Olivier FAHY,

**ONT, PREALABLEMENT A LA DECLARATION DE CONFORMITE QUI VA SUIVRE EXPOSE CE QUI SUIIT :**

1. Le projet étant né d'une fusion entre la société PEINTURES BRAY CHARNELET et la société T&G DISTRIBUTION, les dirigeants desdites sociétés ont, conformément aux dispositions de l'article R 236-1 du Code de commerce, établi un traité de fusion contenant notamment les motifs, buts et conditions de la fusion, les dates d'arrêtés des comptes des sociétés participant à la fusion utilisés pour établir les conditions de l'opération, la désignation et l'évaluation de l'ensemble de l'actif et du passif de la société PEINTURES BRAY CHARNELET devant être transmis à la société T&G DISTRIBUTION avec effet juridique au 31 décembre 2016 et effet comptable et fiscal rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

2. Les dépôts des traités de fusion ont été effectués aux Greffes des Tribunaux de Commerce de BORDEAUX et de BOBIGNY.

3. Le traité de fusion a été mis à la disposition des associés des sociétés dans les conditions prévues par la loi.



4. Les avis prévus par la loi ont été publiés au BODACC le 16 novembre 2016 par le Greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX et le 17 novembre 2016 par le Greffe du tribunal de commerce de BOBIGNY.

5. Un certificat de non opposition a été délivré et l'opération a été réalisée en conformité des lois et règlements.

6. La réalisation définitive de cette fusion a entraîné la dissolution immédiate, sans liquidation, de la société PEINTURES BRAY CHARNELET.

7. Est déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, à l'appui de la présente déclaration de conformité :

- un exemplaire du procès-verbal de la société T&G DISTRIBUTION du 31 décembre 2016.

Fait à BORDEAUX,

Le 18/01/2017

En quatre (4) exemplaires.



**PEINTURES BRAY CHARNELET**  
Monsieur Olivier FAHY



**T&G DISTRIBUTION**  
Représentée par **BERKEM DEVELOPPEMENT**  
Représentée par Monsieur Olivier FAHY